

DOMAINE : **CULTURE**

## **INTÉGRATION D'ŒUVRE D'ART DANS L'ESPACE PUBLIC**



## ■ CONTEXTE ET JUSTIFICATIFS

L'intégration d'une œuvre dans l'espace public peut permettre à tout citoyen de participer au développement touristique, économique et culturel d'une commune. Par ailleurs, elle est un atout dont peut jouir tout citoyen. Ramener l'art dans l'espace est une manière de sortir les œuvres des musées et centres culturels, de permettre au passant de côtoyer l'art au quotidien, de créer des moments d'émotion, de poésie, d'émerveillement, de questionnement dans un espace partagé par tous. C'est aussi une manière d'interroger l'espace public et d'ouvrir le débat sur la place de l'art dans nos vies.

La formule proposée est actuellement expérimentée dans la commune de Fosses-La-Ville. Dans un partenariat, cette commune avait initialement sollicité une intervention de la Province pour implanter une œuvre d'art pour embellir l'espace public. Le centre culturel local partenaire a proposé d'affecter une partie de ses aides de fonctionnement à la procédure avec l'asbl « les Nouveaux Commanditaires » de manière à poser un choix d'œuvre en correspondance avec la réalité de la commune et les aspirations des citoyens. Le montant accordé pour l'œuvre par la Province sera complété de fonds locaux à chercher chez des sponsors locaux.

## ■ DESCRIPTIF DE L'OFFRE

Par l'intégration d'œuvre d'art, on entend un processus de création artistique qui prend place dans l'espace public. L'intégration implique l'artiste dès les premières phases du projet. Le souhait d'implantation d'une œuvre par une commune, une association, un collectif de citoyens soutenus par la commune est encadré, accompagné par l'asbl « Les Nouveaux Commanditaires » qui organise des rencontres avec les demandeurs de manière à faire émerger le type d'œuvre la plus pertinente à installer dans l'environnement choisi, propose des artistes qui rencontrent les demandeurs et, le cas échéant, cherche des financements complémentaires en lien avec la commune concernée et/ou l'œuvre choisie. Il s'agit en l'occurrence d'un processus participatif où le demandeur est actif dans le choix de l'artiste et de l'œuvre, où l'asbl partenaire cherche à faire émerger un choix d'œuvre qui fasse sens dans l'environnement social, économique, historique, géographique du lieu, tout en gardant une dimension artistique.

## ■ OBJECTIFS

- soutenir la création artistique
- sensibiliser le public aux diverses formes d'interventions artistiques contemporaines
- développer le tourisme culturel
- renforcer la participation citoyenne.

La dimension participative du public dans le choix de l'œuvre est fondamentale. Il y a un processus de formation, de découverte, de mise en question de l'œuvre et de sa place dans l'espace public. Il y a aussi une responsabilisation du choix de l'œuvre et un engagement citoyen dans ce processus démocratique

## ■ PUBLICS CIBLES

- les habitants de la commune
- les touristes

## ■ MODALITÉS PRATIQUES

Afin d'organiser au mieux l'implication de chacune des parties (commune-province-autres), une concertation sera organisée par le Service de la Culture « Arts plastiques » dès réception de la fiche. Le partenariat prend en charge l'intégralité de l'intervention des Nouveaux Commanditaires durant tout le processus d'accompagnement. Le coût de réalisation de l'œuvre, difficilement évaluable avant tout le processus de réflexion, peut être pris en charge à raison de 50 % pour chacune des parties, déduction faite des sponsorings et autres aides obtenues.

## OPÉRATEUR

Service de la culture - Arts plastiques – décentralisation  
Réfèrent provincial : Philippe Luyten - 081 77 52 65  
philippe.luyten@province.namur.be

## ■ CONDITIONS FINANCIÈRES

A établir sur base d'un devis